



Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

city - port La charte d'amélioration des ports renforce son action avec la démarche « Décarbonons »

Après une année 2024 marquée par des résultats en progression, la Charte d'amélioration des ports intègre en 2025 la dimension climat et carbone dans ses audits annuels grâce à la démarche « Décarbonons ». Ce dispositif vise à mieux mesurer l'impact environnemental des activités portuaires en Île-de-France et à encourager des pratiques toujours plus durables.

Published on 11/06/2025 - Updated 15/09/2025



©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

Sur les ports franciliens, les filières du BTP, du transit de matériaux, de la valorisation et du recyclage participent activement à la réduction des émissions, notamment grâce au transport fluvial, qui évite plus d'un million de trajets poids lourds chaque année.

En 2024, 170 audits ont été réalisés avec une note moyenne en hausse témoignant d'une amélioration continue. En 2025, la charte franchit une **nouvelle étape avec la démarche « Décarbonons »**, en intégrant dans ses audits **des indicateurs liés à l'empreinte carbone et à l'adaptation au changement climatique**.

Les signataires confirment ainsi leur engagement à développer une logistique portuaire performante, responsable et respectueuse de l'environnement.

Plus largement, la démarche « Décarbonons » s'inscrit pleinement dans la stratégie climat de HAROPA PORT qui agit aux côtés de ses clients et partenaires pour faire de l'axe Seine un corridor de transport à faible empreinte carbone.

Pour découvrir la liste des indicateurs, rendez-vous sur le site CAP



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00